



02 - 2018

Commission  
Exécutive  
Fédérale

26/27 Février 2018  
MONTREUIL

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

■ Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 55 82 85 02 ■ Fax. : 01 48 59 10 37  
 ■ Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins  
 ■ Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS  
 ■ N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

## Sommaire

Lundi 26 Février 2018

>>> Présents : 38

Mardi 27 Février 2018

>>> Présents : 35



### ■ Actualité Sociale

→ Yves GAUBY (pages 2 à 6)

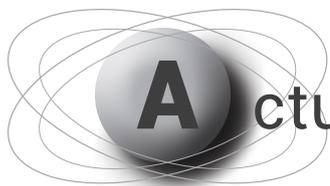
### Relevé de Décisions

■ La CEF donne mandat au Secrétaire Général d'ester en justice pour **engager une procédure en référé d'heure à heure contre la FFB** concernant l'entrave pour assister à la réunion de négociation de la CCN, le 14 février.

→ POUR à l'unanimité

■ Il semblerait que, le 7 mars, la FFB convoquera **une réunion de négociation concernant la Convention Collective Nationale**. Si tel était le cas, la délégation serait composée de **Philippe CHRISTMANN (chef de file)** ainsi que de trois membres supplémentaires, désignés par le Bureau, suivant les disponibilités de ceux ci.

→ POUR à l'unanimité



... J'avoue  
mes camarades, que, pour faire  
ce rapport, j'ai eu quelques difficultés  
**tant les mouvements  
sociaux ont été nombreux  
en ce début  
d'année ...**

**Cher(e)s Camarades,**

**bonjour à toutes et tous, il me revient de vous présenter l'Actualité Sociale du moment.**

**Il ne manque pas de sujets, et notre CEF se doit y répondre efficacement.**

→ **La journée du 30 janvier, en défense des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**, lancée à l'appel des Organisations Syndicales des Personnels et, soutenue par les Directeurs d'Établissements, a mobilisé dans les Établissements, aboutissant à un taux de grévistes de 31,8 %. Jamais vu dans ce secteur. L'émotion s'est répandue dans toute la population qui refuse le traitement indigne réservé à nos anciens : une douche par semaine, repas servis froids, etc. Les neuf organisations de retraité-e-s n'ont pas eu les réponses du Gouvernement souhaitées : les 50 millions de rallonge accordés ne représentent qu'un peu plus de 6 000 € par établissement. C'est du mépris ! Dans ces conditions, les Organisations estiment que la mobilisation doit se poursuivre et se renforcer, côté des Personnels du Secteur Médico-Social et appellent à la grève le 15 mars.

**Des milliers de retraité-e-s étaient présents dans les diverses manifestations.**

Vous aurez certainement compris que l'appel de nos camarades de l'UCR, ce même jour, pour dire non à la hausse de la CSG et oui à la hausse des pensions est un point de convergence avec la situation que vivent les retraités dans les (EHPAD). D'ailleurs notre UFRCSA CGT appelle à s'associer à cet appel.

→ Et on continue avec **les rapports DURON, SPINETTA**, parus la semaine passée, qui proposent de réduire - *pour ne pas dire détruire* - l'offre ferroviaire en envisageant la fermeture de certaines lignes notamment en zones rurales, et de trouver « *un nouveau modèle économique pour la SNCF* ». En clair, retracer les contours d'une nouvelle réforme du ferroviaire visant à imposer l'ouverture à la concurrence. D'ailleurs en lisant la presse, c'est la transformation de la SNCF en Société Anonyme

et la fin du statut pour les futurs embauchés, mais également la filialisation du Fret qui est bien présente dans la tête de certains ... Se battre pour le maintien et le développement du train public dans ce pays ne doit pas être que le problème des cheminots, nous sommes des usagers des Services Publics, donc concernés.

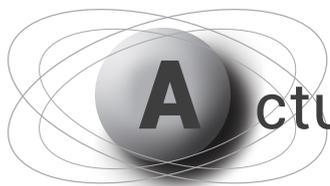
Un appel à la grève le 22 mars prochain est déposé par les Syndicats de Cheminots.

→ On avance encore ? **Dans les secteurs d'activité du Commerce et des Services**, c'est sans aucun scrupule que les entreprises (*CARREFOUR, CASTORAMA, CONFORAMA, BRICO DÉPÔT* etc.), gavées de millions d'euros, grâce au CICE, en ont profité pour supprimer des effectifs, et, jeter dans la précarité des travailleurs souvent déjà payés au rabais. C'est l'exemple de **la mobilisation des camarades de CARREFOUR** qui se sont mis en lutte dans le cadre de la « *semaine de la colère* », début février, en riposte au plan de restructuration du PDG BOMPARD, pour dénoncer la volonté des Grands Groupes de détruire les emplois et de mettre à mal les conditions de travail des salariés, dans le but d'assouvir l'appétit des actionnaires.

Le 22 mars prochain rassemblement devant le MEDEF à l'appel de la Fédération Commerce et Services.

La Fédération des Services Publics appelle également à la grève le 22 mars prochain avec comme mot d'ordre « **et si on y allait tous ensemble** ». Ce mot d'ordre m'a vraiment interpellé car, même si cela concerne uniquement les agents de la Fonction Publique, n'aurait-on pas intérêt de s'y associer, ce tous ensemble qui résonne dans nos têtes ?

→ Nous avons également dans l'actualité le 8 mars **journée de lutte internationale pour les droits des femmes**. Je reprends



# Actualité Sociale

YVES GAUBY (SUITE)

ici, le passage d'un article de la dernière NVO : « **Et si, le 8 mars à 15 h 40, les femmes cessaient le travail et descendaient dans la rue en arborant un ruban blanc ? Ni « Fête des femmes », ni « Journée de la femme », le 8 mars est une « journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs »...**

Et plus bas dans l'article, et selon les données de la DARES (*Direction de l'Animation de la Recherche des Études et des Statistiques*) pourquoi à 15 h 40 ? Parce que, l'écart salarial annuel net entre les sexes est de 26 % en moyenne. Ramené à une échelle horaire, cet écart correspond au tiers d'une journée de travail, comme si, à partir de 15 h 40, les femmes travaillaient bénévo-

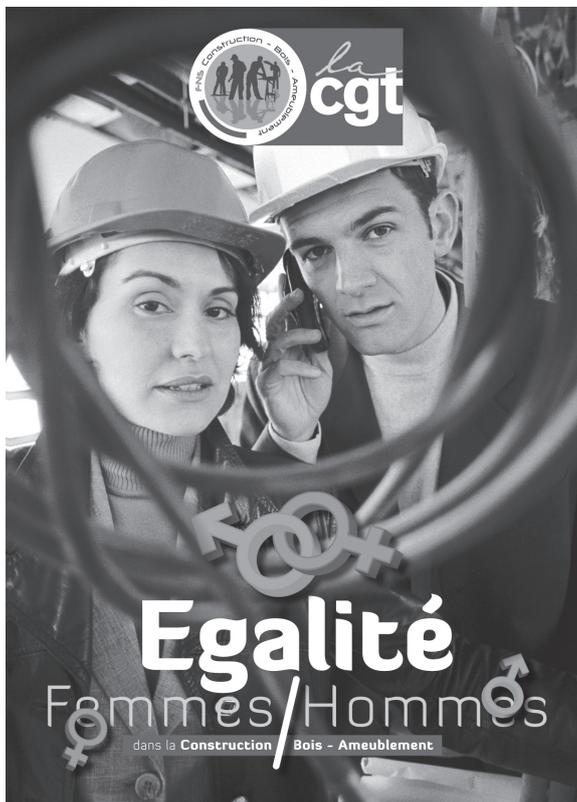
ment ... Je vous invite à lire cette NVO car, au-delà des inégalités salariales l'appel du 8 mars est aussi pour dénoncer la précarité et la pauvreté, les violences sexistes et sexuelles, la remise en cause de l'avortement, etc.

→ Un sujet qui nous préoccupe, celui de la **négociation inter-professionnelle sur la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage**, Joël ELLEN interviendra plus tard dans la journée à ce sujet.

La délégation CGT reste déterminée pour empêcher les régressions sociales contenues dans ce texte.

Elle a permis que le CIF (*Congé Individuel de Formation*) ne soit pas purement et simplement supprimé mais transformé en un dispositif de transition professionnelle. Il reste malheureusement affaibli et fragilisé car très insuffisamment financé par les cotisations patronales globalement en baisse. Avec ce projet d'accord, c'est encore le MEDEF qui obtient de nouvelles exonérations. La délégation a agi pour améliorer le nombre d'heures acquises sur le compte personnel de formation. Elle a convaincu de ne pas acter sa transformation en un chèque formation renvoyant chaque individu à devoir maintenir sa capacité à occuper un emploi.

À cette réforme, s'est ajoutée une refonte de l'Apprentissage, de la Certification et une attaque contre les conditions de travail des jeunes apprentis (*suppression des prud'hommes, augmentation du temps de travail, déréglementation des protections*



en matière de santé et de sécurité, etc.) qui vont pénaliser tout l'édifice de Formation Professionnelle initiale, notamment dans les lycées professionnels, comme dans les CFA (*Centre de Formation des Apprentis*).

La délégation CGT a porté qu'une nouvelle réforme n'a de sens que si elle est construite pour répondre aux besoins des personnes dans leur pluralité et diversité.

Elle doit contribuer à une réelle sécurisation professionnelle.

C'est le sens des propositions amenées dans cette négociation et que la délégation CGT continuera à porter en direction des parlementaires.

→ Dans l'actualité nous avons également, **les camarades CGT VINCI Autoroute**, (*COFIROUTE, ASF et ESCOTA*), qui ont déposé un préavis de grève du 23 au 25 février, afin de mobiliser les salariés et de peser sur les NAO.

→ **Les camarades des usines PLAQUE FRANCE** ont débrayé et **les camarades de SINIAT** dans le Vaucluse se sont mis en grève le jeudi 15 février, suite aux réunions NAO où la Direction souhaite la révision de leur accord 35 h, et bien sûr, sans aucune augmentation de salaire, avec l'aval avec certains syndicats patronaux. Les lignes de production sont à l'arrêt et les camarades occupent leur usine 24 h/24 h. Nous venons d'apprendre que **les camarades de LAFARGE HOLCIM** avaient déposé un préavis de grève générale ...

Il est à noter cette agréable surprise, grâce **aux camarades de l'USCBA CGT du 63** qui ont dénoncé les pratiques esclavagistes de Baptiste ROUGERIE, créateur d'une entreprise d'intérim polonaise « *Carrières et Conseils* », qui fournissait plusieurs entreprises clermontoises de second œuvre en main d'œuvre polonaise. A la suite d'une longue enquête de la DIRECCTE, de procès-verbaux dressés, il a été convoqué le lundi

12 février 2018 en Correctionnelle au Palais de Justice de Clermont-Ferrand. L'USCBA CGT 63 a fait valoir, se constituant partie civile, que ces pratiques visaient à fournir de la main d'œuvre pas chère, vulnérable et dépendante. Que ces faits, créaient du dumping social, et empêchaient l'embauche et la formation de jeunes dans les professions de la Construction.

Baptiste ROUGERIE a été condamné :

- à 6 mois de prison avec sursis comme le demandait le Procureur ;

- 40 000 € d'amende (*le procureur demandait 75 000 €*) ;

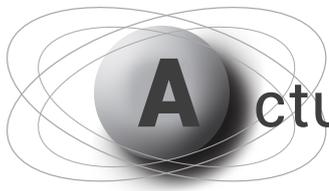
- 10 ans d'interdiction de gérer une entreprise intérimaire.

En outre le Tribunal a ordonné l'inscription de sa condamnation sur le site du Ministère prévu à cet effet (« *name and shame* »). Enfin il est condamné à verser 1 500 € à l'USCBA CGT 63.

→ Enfin comment ne pas parler de ce fameux mercredi 14 février où notre Délégation fédérale composée de **Serge PLECHOT** *Secrétaire Général*, **Bruno BOTHUA** *Secrétaire Général Adjoint*, **Philippe GABORIEAU** *Revendicatif* et **Philippe CHRISTMANN** *Administrateur* et, pour l'occasion « *premier de cordée* » si vous me permettez l'expression, se sont vus refuser l'entrée des locaux de la FFB.

Madame ASSALIE, représentante FFB a donné l'ordre au Service de Sécurité de s'opposer à ce que la Délégation participe à la réunion de négociation portant sur la Convention Collective des Ouvriers du Bâtiment. À ce sujet, *Philippe* et *Frédéric* feront un point sur les négociations en cours et les dénonciations de la FFB en Régions voir en département des CC.

Même si cette situation caractérise une entrave et une discrimination syndicale à l'encontre de notre organisation syndicale, il nous faut impérativement répondre fer-



mement. Je ne parle pas d'écrire à la FFB puisque Serge l'a déjà fait, mais comment dans chaque département ou région mobilisons-nous et répondons-nous à ces attaques sans précédent ?

**Comment la FFB peut-elle humilier la première Organisation Syndicale de salariés qu'est la CGT ?**

Mes camarades, il y a tout juste neuf mois, lors de notre 3<sup>e</sup> Congrès fédéral, nous votions ensemble le Document d'Orientation et j'ai envie de dire que la solution se trouve à l'intérieur.

Du préambule jusqu'à la dernière phrase du document « **La CGT est, et restera la notion même de lutte et de combat contre l'exploitation capitaliste** ».

Nous avons le devoir de mettre en application les décisions prises.

Je ne veux pas empiéter sur la suite des travaux de notre CEF, car il y aura une présentation sur « *quelles activités en territoires* » par Serge PLECHOT et Laurent TABBAGH.

Mes camarades nous devons rester offensifs, même et surtout dans l'adversité, c'est preuve de lucidité, de responsabilité et de détermination.

J'ai le sentiment que tous les ingrédients sont là. A nous de faire en sorte de bien les assembler, et arriver enfin à enflammer cette étincelle. Et de cette flamme faisons naître le vent de la contestation prolétaire et salariale.

Cela passera par une reconquête dans nos professions, nos territoires, de nos syndicats, de nos syndiqués et surtout de nos camarades.

Je vous remercie, bon débat.

■ Yves GAUBY







BABOUSE

**DÉFENSEUR SYNDICAL ...  
... PAS CRIMINEL !**

